

Interreg II: éléments d'évaluation

La clôture des programmes, effectuée en 2002, permet d'avancer quelques éléments d'évaluation qui concernent, en particulier:

- les principales catégories d'intervenants œuvrant dans le cadre de la coopération,
- la capacité des projets réalisés à répondre aux objectifs indiqués par les programmes et les facteurs qui paraissent comme déterminants pour assurer le plein succès des initiatives.

Une coopération renforcée

Sur la base des expériences acquises lors de la première phase d'Interreg, la seconde moitié des années '90 a été marquée par une hausse du nombre des acteurs de la coopération et par la variété de leurs profils.

En plus de ceux qui avaient déjà réalisé des initiatives, même de portée limitée, et qui se proposaient de poursuivre des objectifs plus ambitieux, de nouveaux porteurs de projets, appartenant pour la plupart au secteur des associations, se sont présentés sur la scène de la coopération pendant cette période.

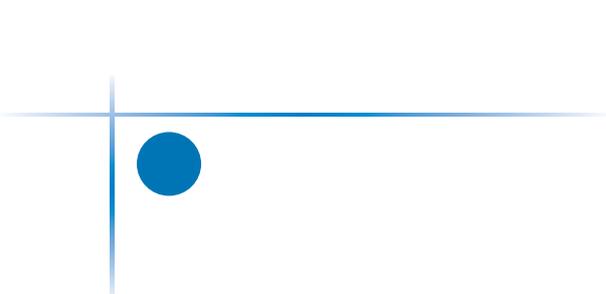
La participation a été suffisamment variée, avec une majorité de dossiers publics. Les organismes publics ont en effet la possibilité d'agir dans des domaines qui favorisent la recherche de synergies, alors que les acteurs privés ont moins affaire à la coopération qu'à la concurrence.

La plus grande partie des projets ont eu comme bénéficiaires des instances régionales, qui ont œuvré dans différents domaines – protection civile, secours en montagne, éducation, planification et gestion du territoire, expérimentation et recherche dans l'agriculture, mise en valeur du patrimoine culturel et de l'environnement – et, sur un plan plus général, dans le cadre de l'essor local et régional. A cela s'ajoutent les initiatives des communes, des communautés de montagne et d'autres collectivités publiques, qui ont su faire de la proximité géographique avec les acteurs transalpins non pas une contrainte, mais une opportunité à saisir, en leur permettant de mettre en réseau les services et de valoriser les patrimoines culturel et paysager.

Les projets à caractère privé, quant à eux, ont été montés, essentiellement, par des associations culturelles, des opérateurs du tourisme et des médias à l'échelon local.

L'initiative communautaire Interreg II, en sollicitant la participation des instances institutionnelles chargées des relations extérieures, a permis pour la première fois la mise en place de programmes de coopération transnationale qui concernent de vastes régions ayant des langues et des cultures différentes qui, jusque récemment, n'avaient eu guère l'occasion d'instaurer des partenariats, sinon dans des circonstances exceptionnelles.

Les différentes manifestations organisées – parmi lesquelles les bourses-projets revêtent une importance toute particulière – sont autant d'occasions pour les nouveaux acteurs de se



connaître et d'amplifier leurs relations, en favorisant en même temps l'échange des idées. La coopération transnationale ne prospère justement que grâce aux savoir-faire développés dans un cadre transfrontalier. Les différents projets, axés dans un premier temps sur l'échange des connaissances et des compétences, poursuivent ensuite les mêmes objectifs, et ce à travers la réalisation d'actions communes mieux ciblées.

Les résultats d'Interreg II

Avant d'évaluer les programmes Interreg II auxquels a participé la Vallée d'Aoste, il est nécessaire, au préalable, de mettre en évidence les objectifs qui avaient été fixés au départ et d'analyser les résultats que les différents projets ont produits au terme du processus.

Globalement, les objectifs des programmes s'articulent autour de plusieurs exigences:

- ▶ développer les éléments de cohésion entre les territoires frontaliers;
- ▶ valoriser les patrimoines naturel et culturel des régions transfrontalières;
- ▶ encourager les synergies transfrontalières dans le secteur de l'économie;
- ▶ contribuer à la création du marché unique.

En ce qui concerne le développement des facteurs relationnels entre les territoires frontaliers, il importe de mettre l'accent sur les projets concernant la mise en réseau télématique des établissements scolaires de la Vallée d'Aoste et de la Haute-Savoie, la réalisation d'un réseau unifié d'alerte radio pour le secours en montagne, l'amélioration des activités conjointes de secours dans le tunnel du Mont-Blanc, la mise en place d'une liaison entre les points d'information sur la montagne à Courmayeur et à Chamonix, la mise en réseau des centres de dialyse de frontière et l'échange mutuel d'informations entre les opérateurs des médias des régions transfrontalières.

Pour ce qui est de la valorisation des patrimoines naturel et culturel, une attention toute particulière doit être portée aux projets visant à la sauvegarde et à la mise en valeur de certains milieux qui sont d'un intérêt majeur sur le plan transfrontalier (système d'information géographique, contrôle de la qualité de l'air et valorisation des sentiers de l'Espace Mont-Blanc, réhabilitation de l'Hospice du Petit-Saint-Bernard, mise en valeur du secteur du Grand-Saint-Bernard et de l'Espace Mont Cervin-Mont Rose, intégration de l'offre touristique dans le domaine skiable de La Thuile-La Rosière, promotion du domaine skiable de Cervinia-Valtournenche-Zermatt, gestion du patrimoine faunistique du parc national du Grand Paradis et du parc de la Vanoise), au projet de réalisation d'une cartographie de randonnée de toute la zone de frontière franco-italienne, ainsi que des initiatives ayant trait à la recherche et à l'expérimentation dans le secteur de l'agriculture.

En Vallée d'Aoste, en revanche, tout comme dans d'autres zones de frontière, l'objectif consistant à encourager les synergies transfrontalières dans le secteur de l'économie n'a pas reçu l'attention souhaitée de la part des PME locales ; celles-ci semblent orientées davantage vers la recherche de marchés sur lesquels placer leurs produits et leurs services que vers la création de partenariats et le développement de filières économiques.

Enfin, suite aux avantages découlant de la création du marché unique, notre Région – comme cela a été le cas pour d'autres territoires transfrontaliers – a dû faire face, en cohé-



rence avec les objectifs d'Interreg, au problème de la reconversion de l'autoport de Pollein-Brissogne. Cette intervention, au demeurant importante et complexe – vu la situation stratégique de ce site, au confluent des axes routiers internationaux pour la France et la Suisse et à proximité de l'autoroute et de l'aéroport régional – a été presque entièrement réalisée. Elle sera complétée au cours de l'actuelle programmation 2000/2006.

Les résultats les plus significatifs obtenus dans le cadre d'Interreg II C transnational, tout en concernant essentiellement des questions de méthode, peuvent se résumer comme suit:

- ▶ une nette amélioration de la connaissance réciproque entre les sujets œuvrant sur le territoire, ainsi qu'une capacité accrue de dialoguer et d'engager des pourparlers efficaces, non seulement en vue d'acquiescer et de mettre en commun les informations – comme il a été le cas par le passé –, mais aussi pour l'élaboration concertée d'actions futures, ce qui a permis la création de synergies importantes, la mise en réseau des connaissances et la participation efficace aux politiques de développement;
- ▶ la constitution et la mise en commun d'un patrimoine important de données pouvant être divulgué sur le territoire et dont peuvent bénéficier les acteurs concernés par les programmes;
- ▶ la capacité de définir les problèmes, les points faibles et les solutions envisageables.

L'expérience acquise dans la programmation d'Interreg II C constitue donc le point de départ pour le renforcement de coopérations visant notamment:

- ▶ à conserver et élaborer les données recueillies (éviter la dispersion des informations et garantir leur mise à jour constante, en vue de leur diffusion auprès du public et de leur utilisation pour la définition des programmes);
- ▶ à cerner et sélectionner les difficultés et les problèmes communs;
- ▶ à mettre en place des stratégies touchant les mêmes sujets concernés par les programmes, en vue de donner une réponse concertée aux différentes questions mises au centre du débat.

Parmi les nombreux projets réalisés, ceux illustrés ci-dessus de manière synthétique prouvent qu'ils ont répondu aux objectifs du programme, et qu'en outre ils sont à même de réaliser des avancées par rapport au cadre d'intervention fixé, sans se limiter à la durée du programme.

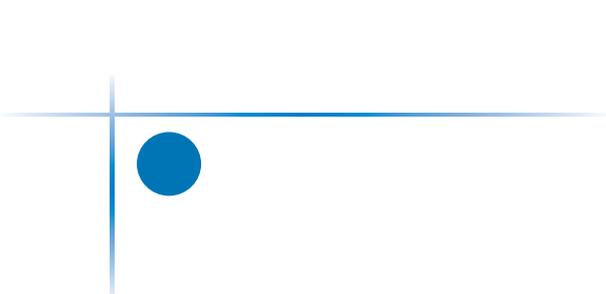
Par conséquent, en constatant que les résultats obtenus s'avèrent substantiels, on ne peut qu'affirmer que les nouveaux programmes Interreg III offrent les meilleures garanties pour des développements ultérieurs dignes du plus grand intérêt.

La clé de la réussite

Pour conclure, compte tenu des spécificités de l'initiative Interreg et surtout si l'on veut tirer des enseignements précieux pour l'avenir, il importe d'identifier les éléments favorisant la coopération.

D'abord, l'existence d'anciens rapports de coopération entre les partenaires ou bien l'habitude de maintenir des liens avec des organismes d'autres pays semblent être un gage de succès.

Ensuite, la contiguïté géographique et la gestion partagée des espaces communs sont autant de facteurs qui contribuent à l'adoption d'une approche intégrée dans la solution des problè-



mes et dans la recherche de complémentarités et de synergies. C'est dans de telles circonstances que la valeur ajoutée des projets Interreg est plus visible. Il s'agit, en règle générale, d'initiatives de valorisation du patrimoine qui concernent plusieurs ressources, ce qui fait que l'intervention prise dans son ensemble constitue une masse critique particulièrement performante. Dans d'autres cas, il s'agit de réaliser des économies d'échelle ou bien d'éviter les coûts dérivant de l'immobilisme.

Et ce n'est pas tout: au-delà des facteurs physiques, le sentiment d'appartenir à un milieu culturel élargi, tout comme la prise de conscience des avantages provenant des échanges de savoir-faire dans des secteurs spécifiques, sont autant d'éléments susceptibles de favoriser les initiatives dans des secteurs de plus en plus vastes. ◀